

FORMATION « RÉINTERROGER SON STATUT JURIDIQUE »

« Réinterroger son Statut Juridique » permet de faire le bilan de son statut juridique actuel et d'être en mesure de l'adapter en fonction de ses actuels enjeux fiscaux, sociaux et économiques.

TAUX DE RÉUSSITE 100% - TAUX DE SATISFACTION 94%

■ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les porteurs de projet seront capables de :

- Décider de conserver ou d'adapter leur statut juridique, fiscal et social aux enjeux à venir de leur entreprise.
- Mettre en œuvre leur décision.

■ PUBLIC

La formation est destinée en priorité aux entrepreneurs financés par l'Adie étant immatriculés depuis plus d'un an.

■ DURÉE

7 heures.

■ PRÉ-REQUIS

- Être immatriculé.
- Être disponible sur toute la durée de la formation et motivé pour suivre l'ensemble des ateliers collectifs
- Aucune exigence de formation ou d'expérience professionnelle préalable.

■ PROGRAMME

LES DIFFÉRENTES FORMES D'ENTREPRISE :

- L'entreprise individuelle et le régime de la micro-entreprise
- Les sociétés
- Caractéristiques des structures juridiques les plus fréquentes

CHOISIR UN STATUT JURIDIQUE :

- Rappel des points déclencheurs du changement
- Identifier les critères de choix
- Les démarches administratives, fiscales et sociales pour changer de régime
- La nouvelle organisation de la gestion de l'entreprise
- Le coût du changement

MODALITÉS DU CHANGEMENT JURIDIQUE :

- Procédure à suivre
- Obligations légales

Effet de la transformation : juridique, fiscal et social.

FORMATION « RÉINTERROGER SON STATUT JURIDIQUE »

■ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est dispensée sous forme d'ateliers collectifs animés par des formateurs de l'Adie, (anciens chefs d'entreprise, experts-comptables, juristes, entrepreneurs...).

Les outils pédagogiques utilisés seront les suivants :

- Apports théoriques et pratiques,
- Exposés, échanges d'expériences, et témoignages,
- Mises en situation à partir d'exercices,
- Remise de supports pédagogiques aux stagiaires,
- Accès aux outils numériques de l'Adie : fiches pratiques, vidéos de e-learning, etc.

■ MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, le participant est soumis à un questionnaire d'évaluation des acquis.

■ MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

La formation est disponible dans les agences Adie suivantes :

- **Auvergne - Rhône - Alpes** : Lyon
- **Guadeloupe** : Pointe-à-Pitre
- **Nouvelle-Aquitaine** : Lormont
- **Martinique** : Le Lamentin

Trois participants minimum par session.

Une à deux semaines entre la prise de contact du participant et son inscription.

Pour connaître les prochaines dates de formation : consulter la rubrique « contact » en page 3.

■ TARIF

Gratuit. Le coût de la formation est pris en charge par les partenaires de l'Adie, les collectivités locales et l'État.

■ ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Contactez l'agence la plus proche de chez vous pour obtenir le registre d'accès <https://www.adie.org/nos-agences/>

FORMATION « RÉINTERROGER SON STATUT JURIDIQUE »

■ CONTACT

- **Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin** : 0969 328 110 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 5 h à 13 h (heure d'été) et de 5 h à 14 h (heure d'hiver)
- **Guyane** : 0969 328 110 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 5 h à 14 h (heure d'été) et de 5 h à 15 h (heure d'hiver)
- **Mayotte** : 02 69 61 00 00 du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30 (fermeture à 15 h 30 le vendredi)
- **Métropole** : 0969 328 110 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
- **Nouvelle-Calédonie** : 05 05 55 du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16h (fermeture à 15h le vendredi)
- **Polynésie française** : 53 44 23 du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30
- **Réunion** : 09 70 845 113 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- **Wallis-et-Futuna** : 72 19 92 du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30